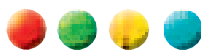


PHYTO SANITAIREMENT VÔTRE



JOURNAL D'INFORMATION DE LA DIRECTION DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

EDITION MARTINIQUE • HORS SERIE



**HORS
SERIE**

Depuis 2008, la Martinique s'est investie dans la mise en place du plan Ecophyto et la mobilisation des agriculteurs, particuliers, élus et professionnels de la distribution a permis de mettre en place des outils structurants au service des professionnels, collectivités et jardiniers amateurs. Une dynamique mettant l'accent sur l'agroécologie et la diffusion des pratiques économes est conduite avec le développement de systèmes alternatifs, concourant à répondre aux attentes sociétales en matière de santé publique et d'environnement qui sont ici très fortes en raison de la pollution historique par la chlordécone, la question des traitements aériens etc.

La mise en œuvre du Plan **ECOPHYTO** en Martinique *Etat des lieux après 10 ans d'existence*

La zone agricole martiniquaise représente 36 500 ha dont 22 000 ha environ correspondent à la surface agricole utile. Gérées de façon extensive, les surfaces en herbe constituent la première utilisation du sol agricole avec près de 7 000 ha. Ce n'est au final que sur 15 000 ha que se réalisent les cultures agricoles de l'île qui font l'objet d'épandage de produits phytopharmaceutiques (PPP) à usage professionnel. Par ordre d'importance, la banane et la canne occupent à elles deux tiers de ces surfaces avec 5 000 ha et 4 000 ha environ respectivement. L'adhésion de ces filières à l'agro-écologie et notamment à la maîtrise de l'enherbement est un point clé à la réussite du plan Ecophyto en Martinique. Les activités de maraîchage et de production de fruits, dites de diversification, constituent la troisième filière de production végétale présente sur l'île avec un peu plus de 3 500 ha. Cette filière est la principale en matière d'usages non ou mal pourvus.

Les efforts des filières qui ont été particulièrement importants dans les décennies 1990-2010 avaient déjà permis une forte diminution des consommations de PPP, aujourd'hui relayée par les diverses actions du plan, et enfin mesurée par les indicateurs normés. A noter une bonne adhésion des collectivités publiques qui ont participé à la baisse notamment en terme de valeur d'exemple.

Les indicateurs de la note de suivi du plan Ecophyto, réalisés tous les ans depuis 2011 le montrent : **les consommations de PPP sont en baisse depuis 2015**. En deux ans, la substance active vendue a chuté de 20%. Les PPP les plus utilisés sont les herbicides, qui représentent plus de 80% des ventes, et en particulier le glyphosate avec une part de marché égale à 43,6%, un peu moins de la moitié pour les EAJ.



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

JANVIER 2020



Phyto Brèves • Phyto Veille • Phyto Vigilance

Pour les EAJ (emploi autorisé dans les jardins), le glyphosate est la principale molécule vendue avec 84,6% des ventes en 2017. L'objectif de sortie du glyphosate d'ici 2022 fixé par le gouvernement est donc un enjeu de taille pour la Martinique.

Au terme du plan Ecophyto II en Martinique, les actions mises en place et les premiers résultats ont montré **l'engagement des acteurs locaux** dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. C'est un travail au long terme qui mobilise les différentes filières autour d'une dynamique commune.

En Martinique, **les fermes DEPHY** représentent une SAU de 1 067,4 ha soit moins de 5% de la SAU. Elles ont bénéficié d'un accompagnement moyen de 2 visites individuelles pour l'année 2018 voire plus pour le groupe cultures légumières (3). Dans les réseaux DEPHY banane et canne ont réalisé de nouveaux progrès et permis de réduire considérablement le recours aux PPP. On observe des résultats de diminution notables avec une baisse de 68% des IFT herbicides en banane et un IFT réduit (exclusivement herbicides) en canne de 1,7. En revanche, l'IFT hors biocontrôle en banane a augmenté de 28%.

Les essais de désherbage mécanique ne sont pas encore concluants : on observe un manque d'adaptation du matériel au contexte pédo-climatique et aux cultures des DOM.

Un projet d'adaptation d'un **robot désherbeur** sur canne à sucre est en cours depuis 2017. Actuellement, plusieurs difficultés ont été rencontrées lors des essais, les demi-tours n'ont pas tous été réussis et des problèmes de signal ont été observés en zones de lisières pour ce qui concerne le mappage des parcelles.



crédit photo : EARL Domaines Thieubert

En matière d'**épidémiosurveillance**, les filières bénéficient d'avertissements efficaces et particulièrement suivis sur banane. Le BSV (Bulletin de Santé du Végétal) rédigé par la Chambre d'Agriculture, cible principalement les filières de diversification avec 17 cultures suivies. En 2018 ce sont 455 observations qui ont été réalisées, sur 51 parcelles différentes réalisées auprès de 22 agriculteurs adhérents. La réactivité du BSV demande toutefois à être améliorée.

Pour ce qui concerne **la gestion des déchets agricoles** (PPNU, EVPP) ils sont régulièrement collectés par Banamart et l'étaient de façon ponctuelle pour les autres filières jusqu'en 2019. Organisées par l'APROMAR (Association des professionnels de l'approvisionnement d'intrants de l'agriculture martiniquaise) en collaboration avec la Chambre d'agriculture et ADIVALOR, les collectes ponctuelles réalisées depuis 2011 ont permis d'éliminer plus de 50 tonnes de déchets. La dernière s'est tenue fin 2019, deux ans après la précédente.

La mise en place d'une filière pérenne s'est finalement concrétisée fin novembre dernier par la création de l'éco-organisme martiniquais ECODIAM, une SAS à capital variable dont la première présidence est assurée par l'APROMAR. Ce nouvel éco-organisme est chargé de gérer sur le plan technique et financier les déchets de l'agrofourmiture.

En zones non agricoles (ZNA), les actions menées par la FREDON auprès des communes ont permis d'accompagner l'abandon des pesticides par les collectivités. Elles bénéficient d'un accompagnement technique et de multiples sessions de formation des agents, ce qui a permis de former à ce jour 123 personnes.



Pour les particuliers, divers **outils de communication** ont été déployés au fil des ans (brochures, guides, réunions, ateliers, formation d'ambassadeurs du zéro phyto au niveau des collectivités et des interviews via divers media locaux) afin de sensibiliser le public aux conséquences de l'utilisation des pesticides sur la biodiversité et d'infor-

mer les jardiniers amateurs à l'existence et la nécessité d'utiliser des alternatives aux pesticides. Pour les professionnels, la communication sur les PPP se fait via l'édition d'un journal trimestriel (Phytophyto Vôte), de multiples plaquettes et brochures mais aussi par le biais des **formations et matinées techniques et**

transferts. En 2018, 2 matinées transferts, 11 journées techniques et de démonstration DEPHY et 19 hors réseau DEPHY ont été réalisées. En juin 2019, 3 956 Certiphyto avaient été délivrés.



15 années assidues de publications trimestrielles PhytoVôte



Brochures et plaquettes réalisées dans le cadre de l'APP Communication ECOPHYTO 2018

Des projets de recherche **en cours**

Enfin, des projets de recherche sont en cours afin de diminuer l'utilisation des PPP, notamment au CIRAD avec par exemple :

- **le Plan Banane Durable (PBD)** (1 et 2) en collaboration avec l'UGPBAN ; le PBD 2, plus global, est décliné par la filière antillaise de production de bananes de façon coordonnée entre la Martinique et la Guadeloupe. Il ambitionne d'assurer de façon participative et multipartenariale la transition agro-écologique de la production de bananes à la Martinique, de passer un nouveau palier dans la réduction de l'utilisation des pesticides et des intrants dérivés de l'énergie fossile, et d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles utiles au fonctionnement des systèmes bananiers.
- **AgroBioDev** - Agroécologie et Biodiversité locale au service du Développement agricole en Martinique,
- **BIO-PIMENTA PROTECT** - Développement d'un nouveau produit de biocontrôle à base de bois d'Inde (*Pimenta racemosa*) pour la protection des cultures maraichères en Martinique,

- **Agrumiculture** - gestion agro-écologique des vergers d'agrumes sous la double contrainte du Huanglongbin et de l'enherbement...

Depuis 2017, la FREDON travaille sur l'élaboration de stratégies de **Protection Biologique Intégrée** contre des insectes ravageurs en cultures maraichères et ornementales en Martinique. Après avoir entrepris une meilleure connaissance de trois ravageurs (la teigne du chou, le thrips du melon et l'aleurode de l'anthurium) des expérimentations ont été menées. Les résultats se sont révélés concluants, une stratégie de protection biologique contre les aleurodes de l'anthurium a été mise en place et *Trichogramma chilonis* (ennemi naturel) a été identifié comme étant de l'auxiliaire le plus prometteur en lutte biologique inondative contre la teigne des crucifères. Au cours de ce dernier semestre 2019 les actions suivantes se poursuivent avec l'étude des plantes-relais en ce qui concerne le thrips du melon et l'essai de l'utili-

sation du chou kale en tant que plante piège ainsi que celui de l'utilisation en plein champ des trichogrammes en ce qui concerne la teigne du chou.

Au niveau des **projets DEPHY EXPE**, 2 ont été retenus en 2017 et 2018 : BANABIO - évaluation de systèmes de culture innovants BANABIOlogique (CIRAD) et CABioSol - Conception de systèmes Agro-écologiques valorisant la Biodiversité des Sols (FREDON).

De nombreuses difficultés perdurent, notamment la question du désherbage de la canne à sucre qui impacte sensiblement la production de sucre et de rhum. La recherche d'innovation en la matière et leur diffusion auprès du plus grand nombre constituent les leviers essentiels permettant le maintien des activités de production en adéquation avec les préoccupations sanitaire et environnementale des martiniquais.



Phytosanitairement Vôtre

Direction de l'Alimentation
de l'Agriculture et de la Forêt
de Martinique
Service de l'Alimentation (SALIM)
Tél : 05 96 71 20 40
Mail : salim.daaf972@agriculture.gouv.fr

- Directeur de la publication :
Vincent PFISTER (DAAF 972)
- Rédaction :
SALIM : Jean IOTTI,
Bertrand HATEAU,
Louise DREUILLET

Reproduction :
publication d'articles autorisée
sous réserve d'en mentionner
la source

Réalisation : Rapido

Phyto Brèves • Phyto Veille • Phyto Vigilance

Le dernier comité de pilotage gouvernance du plan Ecophyto s'est tenu le 11 juin 2019. Lors de ce comité, le nouveau plan Ecophyto II+ a été présenté avec ses principaux objectifs. Afin de préparer l'actualisation de la feuille de route et les chartes d'engagement, une méthode de travail a été définie avec les différentes parties prenantes. L'organisation de **groupes de travail par filière** a été retenue pour conduire les différents chantiers identifiés pour la Martinique. Les pilotes sont : la coopérative Banamart pour la filière banane, le Centre Technique de la Canne et du Sucre de la Martinique (CTCS) pour la filière canne et enfin la Chambre d'Agriculture de la Martinique pour la filière de diversification. A la suite de ce COPIL des courriers missionnant les pilotes ont été envoyés.

Il a également été décidé de créer un **comité des financeurs** afin de coordonner les ressources et dispositifs existants nécessaire à l'accompagnement des agriculteurs dans la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et financer les actions prioritaires de la feuille de route. La mobilisation des financements apparaît être l'un des principaux enjeux pour réussir le passage à une agriculture moins dépendante au pesticides et l'absence de concertation entre les différents financeurs est aujourd'hui un frein clairement identifié auquel il importe de répondre.

En ce qui concerne le projet de **charte de protection des riverains**, les filières végétales ont initié le travail préparatoire à la définition de règles partagées.



Phyto Contacts • Phyto Contacts

Je veux... je contacte

- Recevoir le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) :

Audrey GIRAUD
Chambre d'Agriculture de Martinique
05 96 51 75 75
audrey.giraud@martinique.chambagri.fr

- M'engager dans un réseau d'expérimentation :

Helène MARIE-NELY
Chambre d'Agriculture
05 96 51 75 75
helene.marie-nelly@martinique.chambagri.fr

- Alerter sur une maladie ou un parasite qui touche mes cultures :

Rémi PICARD
(Fédération Régionale de Défense
contre les Organismes Nuisibles)
05 96 73 58 88
info@fredon972.org

- Obtenir des informations réglementaires sur les produits phytopharmaceutiques :

Bertrand HATEAU
DAAF/SALIM
Pôle environnement
05 96 71 20 91
bertrand.hateau@agriculture.gouv.fr

- M'inscrire à une formation pour obtenir le Certiphyto :

Hervé ANTOINE
DAAF - Service formation
05 96 71 91 16 - herve.antoine@educagri.fr.
Sylvette SEBASTIEN
DAAF - Service formation et Développement
05 96 71 20 32 -
sylvette.sebastien@agriculture.gouv.fr

- Faire contrôler votre pulvérisateur :

Pascal CUCHE
05 90 23 66 92/ 06 90 41 82 45
pascal.cuche@wanadoo.fr

- S'engager dans la Charte d'entretien des espaces publics (collectivités uniquement) :

Vaiola OSNE
FREDON
05 96 73 58 88
v.osne@fredon972.org